

Séance ordinaire du 11 mars 2019

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce onzième jour du mois de mars deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Janet Jones.

Assistent à la séance : Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2019-01-46

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 mars 2019, tel qu'il est modifié par l'ajout de l'affaire suivante :

« Développement économique et promotion

Convention d'aide financière à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la création de zones d'innovation sur le territoire de la ville et affectation des crédits nécessaires aux activités d'investissements

Document d'aide à la décision DEV-2019-049 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-47

Période de questions

Environ dix personnes assistent à la séance. Quelque personne pose des questions et émettent des commentaires.

CV-2019-01-48

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2019

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville
tenue le 25 février 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-49

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 18, 19, 21, 25 et 26 février 2019

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 18, 19, 21, 25 et 26 février 2019 est déposé.

CV-2019-01-50

Dépôt du rapport 2018 des dépenses remboursées à même le budget de recherche et de soutien

[Document d'aide à la décision GRE-2019-023-R-1](#)

Le rapport 2018 des dépenses remboursées à même le budget de recherche et de soutien, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2019-023-R-1, est déposé, à titre d'information.

CV-2019-01-51

Contrat à intervenir avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada relatif à l'installation d'une conduite d'égout pluvial dans l'emprise de la voie ferrée dans l'axe du prolongement de la rue Saint-Omer (phase 2)

[Document d'aide à la décision GEN-2019-018](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure le contrat à intervenir avec la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada relatif à l'installation d'une conduite d'égout pluvial dans l'emprise de la voie ferrée dans l'axe du prolongement de la rue Saint-Omer (phase 2), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2019-018, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-52

Crédits additionnels pour la fourniture d'un véhicule (remplacement de l'unité 14-237)

[Document d'aide à la décision INF-EM-2019-005](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une demande de crédits additionnels équivalent au montant reçu de l'assureur au poste indiqué à la fiche de prise de décision INF-EM-2019-005, et ce, pour la dépense relative au remplacement d'un véhicule (remplacement de l'unité 14-237).

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-53

Renouvellement du protocole d'entente à intervenir avec le Club de hockey midget AAA de Lévis relatif à la vente d'espaces publicitaires à l'aréna de Lévis

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-019](#)

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De renouveler le protocole d'entente relatif à la vente d'espaces publicitaires à l'aréna de Lévis à intervenir avec le Club de hockey midget AAA de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2018-019, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-54

Renouvellement du protocole d'entente à intervenir avec le Club de hockey midget AAA de Lévis relatif à l'opération de ce club

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-020](#)

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De renouveler le protocole d'entente à intervenir avec le Club de hockey midget AAA de Lévis relatif à l'opération de ce club, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2018-020, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-55

Renouvellement du protocole d'entente à intervenir avec le Club de hockey junior AA de Lévis relatif à l'opération de ce club

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-021](#)

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De renouveler le protocole d'entente à intervenir avec le Club de hockey

junior AA de Lévis relatif à l'opération de ce club, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2018-021, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-56

Renouvellement du protocole d'entente à intervenir avec le Club de hockey junior AA de Lévis relatif à la vente d'espaces publicitaires à l'aréna André-Lacroix

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-022](#)

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De renouveler le protocole d'entente à intervenir avec le Club de hockey junior AA de Lévis relatif à la vente d'espaces publicitaires à l'aréna André-Lacroix, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2018-022, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-57

Renouvellement du protocole d'entente à intervenir avec le Club de hockey St-Romuald inc. relatif à l'opération de ce club

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-023](#)

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De renouveler le protocole d'entente à intervenir avec le Club de hockey junior AA de St-Romuald inc. relatif à l'opération de ce club, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2018-023, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-58

Aide financière au Patro de Lévis pour l'intégration des enfants handicapés au programme *Camp de jour* et financement afférent

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-009](#)

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'accorder une aide financière de 115 000 \$ au Patro de Lévis, telle qu'elle est indiquée à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2019-009, afin de soutenir leurs activités d'intégration des enfants ayant un handicap au

programme *Camp de jour*, et ce, conditionnellement au dépôt d'un bilan des activités de cet organisme, et de financer cette aide financière à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-59

Participation de la Ville au projet de logements sociaux et communautaires situés au 41, rue Saint-Joseph (secteur Lévis) dans le cadre du programme AccèsLogis Québec (lot 5 955 618 du cadastre du Québec)

[Document d'aide à la décision URBA-2019-058](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De participer au projet de logements sociaux et communautaires situés au 41, rue Saint-Joseph (secteur Lévis) dans le cadre du Règlement RV-2016-15-38 instaurant un programme complémentaire au programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec.

D'établir que cette participation représente un maximum de 15 % du montant total des coûts relatifs à la réalisation de ce projet attesté par la Société d'habitation du Québec, versée sous forme d'une aide financière accordée dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, en soustrayant, s'il y a lieu, les montants suivants de la contribution monétaire de la Ville :

- la valeur marchande du terrain cédé, établie par un évaluateur agréé désigné par la Ville;
- les frais relatifs aux services professionnels assumés par la Ville et reconnus par la Société d'habitation du Québec;
- les frais d'émission du permis de construction et des coûts de branchements;
- les autres frais assumés par la Ville et reconnus par la Société d'habitation du Québec;

et ce, conditionnellement à :

- ce que le projet soit conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur, de même qu'à toutes les autres normes par ailleurs applicables;
- ce que toute activité de promotion ou événement médiatique concernant le projet ait obtenu au préalable le consentement express de la Ville;

et d'assumer également 10 % du montant du supplément au loyer administré par l'Office municipal d'habitation de Lévis, pour 12 unités de logement, pendant un minimum de cinq ans, à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-60

Abrogation de la résolution CV-2018-02-39 « Avis de motion du Règlement RV-2018-18-09 modifiant le Règlement RV-2017-16-56 sur la démolition d'immeubles et présentation du projet de règlement »

[Document d'aide à la décision URBA-2019-055](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'abroger la résolution CV-2018-02-39 « Avis de motion du Règlement RV-2018-18-09 modifiant le Règlement RV-2017-16-56 sur la démolition d'immeubles et présentation du projet de règlement ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-61

Demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à un cautionnement

[Document d'aide à la décision DEV-2019-005](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Clément Genest

De demander l'autorisation auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, afin que le cautionnement déjà autorisé soit modifié selon les termes de l'addenda au protocole d'entente relatif à l'agrandissement du centre Bruno-Verret à intervenir avec le Centre socio-culturel et sportif de St-Étienne inc., la Caisse populaire Desjardins de la Chaudière et 9123-1878 Québec inc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-62

Remboursement par anticipation d'un prêt par une entreprise

[Document d'aide à la décision DEV-2019-027](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'autoriser l'entreprise indiquée à la fiche de prise de décision DEV-2019-027 à rembourser par anticipation un prêt avec la pénalité de six mois d'intérêts.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-63

Crédit additionnel relativement à l'entente pour le *Fonds de développement des territoires*

[Document d'aide à la décision DEV-2019-033](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'autoriser un crédit additionnel de 94 393 \$ au poste de dépenses considérant le revenu supplémentaire au poste de revenus, tels qu'ils sont indiqués à la fiche de prise de décision DEV-2019-033, dans le cadre de l'entente pour le *Fonds de développement des territoires*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-64

Contrat de service à intervenir avec Sport-Média inc. concernant la gestion des espaces d'affichage publicitaire dans les arénas de la Ville
[Document d'aide à la décision DEV-2018-045-R-3](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De conclure le contrat de services à intervenir avec Sport-Média inc., concernant la gestion des espaces d'affichage publicitaire dans les arénas de la Ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2018-045-R-3, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-65

Dépôt des listes de certains contrats au 31 décembre 2018
[Document d'aide à la décision APP-2019-021](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 décembre 2018, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} au 31 décembre 2018, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2019-01-66

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-86 modifiant le Règlement V-850 concernant des signaux de circulation dans l'ex-Ville de Charny et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-014-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-86 modifiant le Règlement V-850 concernant des signaux de circulation dans l'ex-Ville de Charny et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet d'abroger une interdiction de stationnement sur une partie de la rue Aimé-Malouin.

CV-2019-01-67

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-87 modifiant le Règlement RV-2004-02-45 déterminant les intersections où le virage à droite à un feu rouge est interdit et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-014-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-87 modifiant le Règlement RV-2004-02-45 déterminant les intersections où le virage à droite à un feu rouge est interdit et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet d'abroger l'interdiction de virage à droite au feu rouge à l'approche sud de l'intersection de la rue des Lilas et du boulevard Guillaume-Couture.

CV-2019-01-68

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-88 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-014-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-88 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Wolfe, Aimé-Malouin et du Mont-Marie.

CV-2019-01-69

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-89 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-014-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-89 modifiant le

Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur une partie de la rue de Coutances.

CV-2019-01-70

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-90 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-015](#)

Le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-90 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Courchevel et Saint-Rédempteur.

CV-2019-01-71

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-91 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-015](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-91 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur une partie de la rue Déziel.

CV-2019-01-72

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-92 établissant un programme d'aide pour l'abattage des frênes infestés par l'agrile du frêne et pour la fourniture de plants d'arbres en remplacement, et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision INF-TP-2019-003-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-92 établissant un programme d'aide pour l'abattage des frênes infestés par l'agrile du frêne et pour la fourniture de plants d'arbres en remplacement, et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet d'établir un programme d'aide destiné à certaines citoyennes et certains citoyens de la Ville devant abattre un frêne leur appartenant, conformément à la réglementation municipale sur la lutte à la propagation de l'agrile du frêne.

CV-2019-01-73

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-93 décrétant un emprunt pour financer les dépenses relatives au programme complémentaire de la Ville au programme AccèsLogis Québec et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-2019-061](#)

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-93 décrétant un emprunt pour financer les dépenses relatives au programme complémentaire de la Ville au programme AccèsLogis Québec et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 2 820 000 \$ d'un terme de 10 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour les honoraires professionnels, les frais relatifs à la décontamination, l'octroi de subventions, les imprévus, les taxes applicables et les frais de financement dans le cadre du programme complémentaire de la Ville au programme AccèsLogis Québec.

CV-2019-01-74

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-94 sur la lutte à la propagation de l'agrile du frêne et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-043](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-94 sur la lutte à la propagation de l'agrile du frêne et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet :

- d'interdire la plantation de frênes sur le territoire de la ville;
 - de régir l'abattage et l'élagage des frênes;
 - de déterminer les cas où il est possible de traiter un frêne ainsi que le type de traitement accepté;
 - d'établir des mesures de gestion des résidus de frêne, incluant leur transport et leur entreposage;
 - d'identifier les foyers d'infestation de l'agrile du frêne;
 - de prévoir des pouvoirs d'inspection de fonctionnaires ou de toute personne dont les services sont retenus par le conseil à cette fin;
 - de prévoir des amendes si une infraction envers ce règlement est commise.
-

CV-2019-01-75

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (suppression des dispositions en contradiction avec le règlement sur la lutte à la propagation de l'agrile du frêne) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-044](#)

Le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis donne avis qu'il sera soumis

lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de supprimer, dans le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, toute référence aux frênes qui est contraire au règlement sur la propagation de l'agrile du frêne.

CV-2019-01-76

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0140 à même une partie des zones H0123 et H0136 - rue du Moulin-Ross, secteur Saint-Nicolas) et dépôt du projet de règlement
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-057](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone H0140 à même une partie des zones H0123 et H0136.

CV-2019-01-77

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-97 modifiant les Règlements RV-2016-16-15, RV-2017-16-64 et RV-2018-17-84 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (corrections d'erreurs cléricales dans le titre et le texte des règlements) et dépôt du projet de règlement
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-071](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-97 modifiant les Règlements RV-2016-16-15, RV-2017-16-64 et RV-2018-17-84 modifiant le Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de corriger les références dans le titre et le texte de ces règlements.

CV-2019-01-78

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-98 modifiant le Règlement RV-2017-16-56 sur la démolition d'immeubles et dépôt du projet de règlement
[Document d'aide à la décision URBA-2019-055](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-98 modifiant le Règlement RV-2017-16-56 sur la démolition d'immeubles et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de prévoir de nouveaux cas où les immeubles ne sont pas assujettis à l'application du règlement.

CV-2019-01-79

Avis de motion du Règlement RV-2019-18-99 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-2019-055](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-18-99 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de prévoir les documents à déposer dans un cas particulier de demande de démolition d'immeubles.

CV-2019-01-80

Adoption du Projet de règlement RV-2019-18-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (suppression des dispositions en contradiction avec le règlement sur la lutte à la propagation de l'agrile du frêne)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-044](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le Projet de règlement RV-2019-18-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-044.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-81

Adoption du Projet de règlement RV-2019-18-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0140 à même une partie des zones H0123 et H0136 - rue du Moulin-Ross, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-057](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Projet de règlement RV-2019-18-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-057.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-82

Adoption du Second projet de règlement RV-2019-18-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation du nombre maximal de logements dans la zone H1717, rue Pierre-Beaumont, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-063](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

D'adopter le Second projet de règlement RV-2019-18-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-00-61.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-83

Adoption du Second projet de règlement RV-2019-18-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de la superficie maximale d'occupation au sol pour la zone H1651 et ajustement de certaines normes pour les zones H1647 et H1651, rues Sarriette et Romarin, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-069](#)

Il est proposé par Karine Laflamme
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Second projet de règlement RV-2019-18-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement, par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-00-63.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-84

Adoption du Règlement RV-2019-18-83 établissant un programme d'aide pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie

[Document d'aide à la décision ENV-2019-003](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-18-83 établissant un programme d'aide pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie a pour objet d'établir un programme d'aide destiné à certaines personnes qui résident sur le territoire de la ville pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie ;

En conséquence,

Il est proposé par Amélie Landry
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le Règlement RV-2019-18-83 établissant un programme d'aide pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-85

Adoption du Règlement RV-2019-18-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'une dérogation pour la construction d'un ponceau dans la zone inondable du ruisseau Cantin, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-064](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-18-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'ajouter une dérogation en zone inondable pour la construction d'un ponceau qui traversera le ruisseau Cantin, incluant une route aux approches du nouveau ponceau. ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2019-18-78 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-00-62.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-86

Adoption du Règlement RV-2018-18-60 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages I102 produits pharmaceutiques et médicaments, zone I0438, parc industriel Bernières, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-067](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-60 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de permettre, dans la zone I0438, la classe d'usages I102 Produits pharmaceutiques et médicaments et de prévoir les normes applicables à cette classe d'usages ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Règlement RV-2018-18-60 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-00-66.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-87

Adoption du Règlement RV-2018-18-59 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages compris dans les classes d'usages C300 et C312 dans la zone C0908, route Lagueux, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-068](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-59 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'autoriser, dans la zone C0908, l'usage véhicules récréatifs, compris dans la classe d'usages C300 Véhicules lourds (camions, autobus, véhicules récréatifs, bateaux, avions, machineries industrielles ou agricoles, équipements et accessoires d'entretien motorisé lourd (tondeuse, souffleuse, remorque, etc.)), et l'usage entretien, mécanique, remorquage, réparation, remisage ou stationnement de véhicules récréatifs, compris dans la classe d'usages C312 Entretien, mécanique, remorquage, réparation, remisage ou stationnement de véhicules lourds (autobus, camion, etc.) ou de machinerie agricole et de prévoir des normes applicables à ces usages ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Règlement RV-2018-18-59 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-00-65.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-88

Convention d'aide financière à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la création de zones d'innovation sur le territoire de la ville et affectation des crédits nécessaires aux activités d'investissements

Document d'aide à la décision DEV-2019-049

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure la convention d'aide financière à intervenir avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la création de zones d'innovation sur le territoire de la ville, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-049, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'affecter les crédits nécessaires aux activités d'investissements de la Ville à partir des revenus de la subvention relative à cette convention.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-89

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2019-01-90

Félicitations aux athlètes lévisiens

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les 78 athlètes lévisiens qui ont pris part à la finale des *Jeux du Québec* qui s'est déroulée du 1^{er} au 9 mars 2019, de même que de souligner l'implication de madame Rosemary Giguère, madame Anne-Sophie Nadeau et madame Élie-Anne Tremblay qui ont porté le drapeau lors des activités d'ouverture et de fermeture de ces jeux, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-01-91

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par Isabelle Demers

À 19 heures 27, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
